



RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE

Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)
 - Rabat (Maroc)
 - 9 au 12 avril 2013
- PARTICIPANTS**
- M. Luc Ferland, député d'Ungava, vice-président et rapporteur de la Commission politique de l'APF
 - M^{me} Marie-Ève Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.
- CONTEXTE**
- La Commission politique est l'une des quatre commissions permanentes de l'APF. Les commissions se réunissent deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle au cours de laquelle les stratégies sont élaborées, les activités sont planifiées et les rapports sont étudiés et commentés avant leur présentation à la Session.
 - La Commission politique examine les questions politiques, l'État de droit dans le monde francophone, les rapports avec les institutions francophones, les orientations générales de l'Assemblée ainsi que les questions juridiques relatives au règlement et à ses dispositions d'application.
- THÈMES**
- Les situations politiques dans l'espace francophone
 - Le *web* social : quels impacts sur la citoyenneté, la démocratie et le monde politique?
 - L'accès à la justice : le rôle des parlements
 - Le renforcement de la sécurité face à l'internationalisation du crime organisé
 - Révision du règlement de l'APF
 - Mise à jour de la Convention entre le secrétariat général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'APF.
- OBJECTIFS ET ENJEUX**
- Contribuer au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale et de la société québécoise au sein de l'espace francophone.
 - Présenter le point de vue de la section québécoise de l'APF sur les questions politiques, d'État de droit et de démocratie dans le monde francophone.

OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)

- Informer les participants des principaux événements de l'actualité politique et parlementaire québécoise.
- Sensibiliser les parlementaires aux enjeux liés à l'accès à la justice, au rôle capital des parlementaires dans ce domaine et aux actions qui peuvent être posées à cet effet.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- À l'invitation du président de la Chambre des représentants du Royaume du Maroc, près d'une trentaine de parlementaires de l'APF, représentant 22 institutions parlementaires de l'espace francophone, ont participé à cette réunion de la Commission politique.
- Le député de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ) a présenté une revue de l'actualité politique et parlementaire québécoise, depuis les élections générales tenues le 4 septembre 2012. Il a notamment fait état de la nouvelle composition de l'ANQ, du menu législatif de l'automne 2012, et abordé certains sujets d'actualité liés à l'accès à l'enseignement postsecondaire et au développement du Nord.
- Le député de l'ANQ a présenté un avant-projet de rapport sur le thème de l'accès à la justice et sur le rôle capital des parlements dans ce domaine. Il a présenté les grandes lignes du rapport final qu'il soumettra aux membres de la commission en juillet, fait état de quelques mesures législatives adoptées récemment au Québec dans le but de renforcer l'accès à la justice et suscité des échanges sur les bonnes pratiques dans ce domaine au sein des différents États et parlements de l'espace francophone.
- L'étude des diverses situations politiques dans l'espace francophone a donné lieu à l'adoption de plusieurs déclarations, notamment sur la situation en Guinée, à Madagascar, au Mali, en Syrie ainsi qu'en République démocratique du Congo. La commission a en outre constaté la suspension de la section centrafricaine de l'organisation, à la suite du récent renversement du pouvoir en place, de la suspension de la Constitution et de la dissolution de l'Assemblée nationale.
- Le député de l'ANQ a pu s'enquérir des différents rapports à l'étude et des enjeux qui font l'objet de débats à la Commission politique.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT	<ul style="list-style-type: none"> - Per diem et autres frais 2 933,59 \$ - Transport 4 470,18 \$
	Total 7 403,77 \$